

LABORATOIRE D' ESSAIS ET MESURES

N° DOSSIER :.....

HOMOLOGATION DES TERMINAUX
DE TELECOMMUNICATIONS
ET DES EQUIPEMENTS TERMINAUX
RADIOELECTRIQUES

- Ce formulaire est à remplir avec le maximum de soins par le présentateur,
- L'étude n'est entamée qu'après constitution du dossier selon paragraphe 1 page 2 et acquittement des frais des travaux.

CONSTITUTION DU DOSSIER

Il est demandé de remplir un formulaire de demande de travaux par équipement à homologuer.

Le nombre d'équipements à fournir pour les essais est indiqué à la page 3

Le laboratoire demande pour les essais (et pour l'identification) les documents suivants :

- ✓ Certificat d'origine de la fabrication de l'équipement à tester,
- ✓ Description détaillée du type du modèle de l'équipement à tester incluant ses spécifications techniques,
- ✓ Des dessins de conception et de fabrication (schémas électriques) avec les listes des composants, sous-ensembles et des circuits, ainsi que les descriptions nécessaires à leur compréhension,
- ✓ Notice d'exploitation comprenant la programmation et la mise en service,
- ✓ Manuel d'utilisation.

La personne soussignée donne son accord au laboratoire du CERT de tester l'équipement ci-après et s'engage à supporter les frais qui en découlent.

1. EQUIPEMENT :

.....
.....

2. FOURNISSEUR

Nom :

Firme :

Adresse :

Ville/pays :

3. CONSTRUCTEUR

Firme :

Adresse :

Ville/pays :

4. PRESENTATEUR

Nom, dénomination :

ou raison sociale :

ADRESSE OU :

siège sociale :

(Adresse pour facture)

téléphone : Fax : télex :

Personne à contacter :

Tél. : Fax :

5. Date, signature & cachet :

(du présentateur)

5.	* TYPE D'EQUIPEMENT	Nbre d'équipement à présenter
5.1	Poste téléphonique : (a) simple <input type="checkbox"/> Oui (b) à combiné sans fil analogique/numérique <input type="checkbox"/> Oui (c) avec répondeur <input type="checkbox"/> Oui (d) avec identifiant de l'appelant « CLIP » <input type="checkbox"/> Oui	1 1 1 1
5.2	Répondeur automatique / Système à mémoires vocales <input type="checkbox"/> Oui	1
5.3	Publiphone : (a) à monnaie <input type="checkbox"/> Oui (b) à carte : <input type="checkbox"/> Oui	1 1
5.4	Poste d'Intercommunications <input type="checkbox"/> Oui	2
5.5	Autocommutateur " PABX" Capacité : LR...../PS <input type="checkbox"/> Oui P.Opérateur : P.spécifique. :	1
5.6	Télécopieur Groupe : <input type="checkbox"/> Oui	1
5.7	Modem (a) type : externe / interne / intégré <input type="checkbox"/> Oui (b) (Largeur de bande 3.1 kHz) Vitesse : kbit/s <input type="checkbox"/> Oui (c) Bande de base pour lignes louées non amplifiées <input type="checkbox"/> Oui (d) /Fax <input type="checkbox"/> Oui (e)DSL <input type="checkbox"/> Oui (f) Autres <input type="checkbox"/> Oui	2 2 2 2 2 2 2
5.8	Carte vocale Capacité : <input type="checkbox"/> Oui	1
5.9	Terminal de paiement Electronique "TPE" <input type="checkbox"/> Oui	1
5.10	Equipement Radio : (a) "VHF TERRESTRE" <input type="checkbox"/> Oui (b) "VHF MARINE" <input type="checkbox"/> Oui (c) "UHF TERRESTRE" <input type="checkbox"/> Oui (d) "BLU MARINE" <input type="checkbox"/> Oui (e) "TELECOMMANDE" <input type="checkbox"/> Oui (f) GPS MARINE <input type="checkbox"/> Oui (g) AUTRES : <input type="checkbox"/> Oui	1 1 1 1 1 1 1 1
5.11	Equipement Radio Téléphone Mobile : (a) Analogique : "NMT 450i" <input type="checkbox"/> Oui (b) Numérique : GSM / DCS <input type="checkbox"/> Oui (c) « « TETRA <input type="checkbox"/> Oui	1 1 1
5.12	Equipement de réception TV-Satellite : (a) "Convertisseur" <input type="checkbox"/> Oui (b) "Récepteur" <input type="checkbox"/> Oui (c) "Antenne parabolique" <input type="checkbox"/> Oui (d) "Autre": <input type="checkbox"/> Oui	1 1 1 1
5.13	Autres : <input type="checkbox"/> Oui	1 ou 2

* Cocher si oui, en marquer plusieurs si l'équipement à tester est du type "multifonctions"

<input type="checkbox"/> 6.	INTERFACE DE L'EQUIPEMENT AU RESEAU DES TELECOMMUNICATIONS *	
6.1	Interface analogique "réseau commuté"	<input type="checkbox"/> Oui
6.2	Interface analogique " Lignes louées 2 fils / 4 fils "	<input type="checkbox"/> Oui
6.3	Interface analogique " Bande de base "	<input type="checkbox"/> Oui
6.4	Interface numérique "Type : "	<input type="checkbox"/> Oui
6.5	Autres :	<input type="checkbox"/> Oui

7.	<input type="checkbox"/> INTERFACE DE L'EQUIPEMENT A D'AUTRES APPAREILS *	
7.1	Interface analogique	<input type="checkbox"/> Oui
7.2	Interface " Radio "	<input type="checkbox"/> Oui
7.3	Interface " V.24 / RS 232 / V.35 / RS 422 "	<input type="checkbox"/> Oui
7.4	Autres :	<input type="checkbox"/> Oui

* Cocher si oui, en marquer plusieurs si l'équipement à tester en contient davantage".

<input type="checkbox"/> 8. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT	
<input type="checkbox"/> 8.1	Type : Marque : Modèle : Désignation commerciale : Date et lieu de fabrication : Numero de serie:
8.2	Matériel (HW) :
8.3	Logiciel (SW) :
8.4	Description succincte, application :
8.5	Dimensions : Poids :
Remarque : Pour des systèmes modulaires, prière remettre également les descriptions HW et SW de chaque module. <input type="checkbox"/>	

9. AUTONOMIE DE SERVICE DE L'EQUIPEMENT	
<input type="checkbox"/> 9.1	L'équipement à tester est-il autonome, c.à.d qu'une intégration dans un système supérieur (ex. ordinateur, etc) n'est pas nécessaire <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> 9.2	Si NON, prière indiquer et fournir qu'elles sont les exigences minimales demandées à un tel système (type d'ordinateur, du bus, vitesse de l'horloge, disque dur, système d'exploitation):
<input type="checkbox"/> 9.3	Si NON, prière indiquer ci-après le matériel auxiliaire nécessaire, à mettre à la disposition du laboratoire d'essai:

10. <input type="checkbox"/> ESSAIS ANTERIEURS <input type="checkbox"/>	
10.1 <input type="checkbox"/>	L'équipement à tester (ou une version antérieure) a-t-il déjà été testé par le laboratoire du CERT? <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Oui
10.2 <input type="checkbox"/>	Y a-t-il des rapports d'essai d'autres laboratoires accrédités ? <input type="checkbox"/> Oui Lesquels ? :..... <ul style="list-style-type: none"> • A fournir obligatoirement pour les terminaux GSM, • A titre indicatif pour le reste des terminaux.

11. ENVERGURE DES ESSAIS	
11.1	Essais d'HOMOLOGATION en entier <input type="checkbox"/> Oui
11.2	Essais d'HOMOLOGATION à l'exception des points suivants :
11.3	Essais de qualité (non soumis à l'Homologation) :
11.4	Essais de comptabilité Eletro- Magnétique (non soumis à l'HOMOLOGATION, mais exigé avant la mise à la consommation) :
11.5	Essais de Sécurité Electrique (non soumis à l'HOMOLOGATION, mais exigé avant la mise à la consommation) :

12. PERSONNE A CONTACTER POUR LES ESSAIS	
12.1	Nom, :..... Adresse :..... Téléphone :..... Fax :.....

13.	LISTE DETAILLEE DES DIFFERENTS MODULES ET CARTES DU TERMINAL A HOMOLOGUER

14.	REMARQUES & INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

15.-INFORMATIONS GENERALES

15.1 Homologation en TUNISIE

Le code des Télécommunications Tunisien (**Loi n° 2001-1 du 15 janvier 2001**) exige l'homologation de tout équipement terminal des télécommunications ainsi que les équipements terminaux radioélectriques destinés à la commercialisation ou à l'utilisation publique et le **Décret n° 2001-830 du 14 avril 2001** la régie.

15.2 Spécifications techniques

Les spécifications techniques propres à chaque équipement sont à obtenir auprès du guichet unique du CERT au :

05, Rue du Royaume de l'Arabie Saoudite - 1002 TUNIS
Tél. : 216 -71 801 391 Fax : 216- 71 801 082

15.3 Essais techniques

a) Mise en service

Le présentateur est tenu à fournir l'échantillon à homologuer : **programmé, paramétré** et à assurer, éventuellement, sa mise en service au laboratoire du CERT

b) frais

Des frais fixes (dépendent de la catégorie de l'équipement à homologuer) sont à acquitter au dépôt du dossier.

Le complément est à payer à la délivrance de la décision d'homologation

N.B : en cas de non homologation, seuls les frais fixes sont dus

c) délais

Le délai de réponse à toute demande d'homologation ne saurait excéder un mois à partir de la date du dépôt du dossier complet de la demande (dossier administratif, accessoires nécessaires aux tests et toutes demandes complémentaires d'information)

15.4 Archivage

Le laboratoire d'essais archive tous les documents pendant une durée de 03 ans, le client n'est pas informé de son échéance.

15.5 Garantie

Le laboratoire d'essai ne garantie pas le bon fonctionnement de l'équipement étudié à l'issue des travaux de test et décline toute responsabilité à ce sujet.

15.6 Réception et stockage de l'échantillon

La réception de l'échantillon engendre l'établissement d'une décharge que le présentateur est tenu de conserver pour la récupération de son matériel après paiement du reliquat et réception de la décision.